

Le club des entrepreneurs, favorable au contournement de L'Arbresle

LE PROGRES 9 JUIN

Circulation. La position du Club des Entrepreneurs de l'Ouest Lyonnais est très claire sur le projet du Département de contournement de L'Arbresle. Dossier sur lequel les élus du territoire devront émettre un avis, le 28 juin, lors du conseil communautaire. Entretien avec Antoine Raucoules, le président du CEOL.

Sur quel tracé s'est fixé le choix des entrepreneurs ? Notre atelier d'avril portait sur les projets routiers du territoire et l'impact de l'A89, sur le réseau existant. Il a été l'occasion, pour notre conseiller général et deux techniciens du Département de nous présenter les quatre projets. D'évoquer, pour chacun, les contraintes techniques, environnementales, sociétales, ainsi que le coût.

Le tracé le moins impactant, que je qualifierai de tracé de l'apaisement, est le tracé A. Il assure la desserte des gares, l'accès aux commerces et lieux de résidences, ainsi qu'à la zone d'activité de La Ponchonnière. Nous sommes favorables à la création de ce fuseau.

Pourquoi ?

La rue Gabriel-Péri est traversée chaque jour par

15 000 véhicules. Dont de nombreux camions. Certains assurant la desserte locale, d'autres transitant d'ouest en est. Parmi ces derniers, les transports d'agrégats provenant des carrières de La Patte représentent 200 camions/jour. Concernant La Ponchonnière, la SMAD, c'est 19 000 camions par an, la SIAP, 4 000 camions, SOLYAP, 3 500 camions, JackDaw, 3 000 camions. Les transports scolaires, 30 bus/jour, les installations sportives communautaires ainsi que le centre équestre, 160 000 à 200 000 flux/an.

Nous sommes hyper favorables à cette création, pour la survie des commerçants de centre-ville qui ont investi pour fidéliser la clientèle. Pour la qualité de vie et la sécurité des habitants. Mais aussi pour répondre à la communauté de communes. La création de zones d'activités ne peut se faire sans



■ Antoine Raucoules : « Réaliser cette déviation, c'est donner de l'oxygène au secteur économique ». Photo Gérard Urbin

création de voiries d'accès. Enfin pour être en adéquation avec la politique économique.

C'est-à-dire ?

Si les entreprises se développant rencontrent des difficultés d'accès, pour être livrées ou expédier, elles s'installeront ailleurs. De même les plus petites structures. Certaines entreprises sont déjà confrontées à ces difficultés. Des transporteurs, pour cause de perte de temps, refusent de passer par L'Arbresle.

Si nous en sommes là, c'est que la déviation a pris un retard de 40 ans. Si ce projet n'aboutit pas, il n'y en aura pas d'autre pour apporter de l'oxygène aux entreprises. Pourquoi la zone élargie de La Ponchonnière n'a-t-elle accueilli qu'une entreprise implantée sur le territoire depuis des décennies. C'est pour cela que le CEOL soutient les élus du Département et du territoire, pour que ce projet puisse enfin voir le jour. ■

De notre correspondant local Gérard Urbin



■ Chaque jour, la rue Gabriel Péri est empruntée par 15 000 véhicules, dont de nombreux poids lourds. Photo Gérard Urbin